

PROJET PEDAGOGIQUE ASSOCIATION SPORT-NATURE L'ASSEVE.

‘Le projet éducatif traduit l’engagement des organisateurs, les priorités, les principes et définit le sens des actions. Il reprend des valeurs éducatives inhérentes aux sports de nature. Il permet aux familles de mieux connaître les objectifs de l’organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et/ ou attentes. Il est conçu comme un contrat de confiance entre l’équipe pédagogique, les intervenants (spécialistes des sports de nature), les parents et les enfants. Ce projet permet de donner du sens aux activités proposées.’

I) Présentation

L'Asseve est une association pour la jeunesse, aguerrie dans **l'initiation et apprentissage d'activités sportives de pleine nature**.

Elle souhaite faire immerger une forme **d'écologisme** chez les participants, en leurs apportant les informations **scientifiques** sous jacente aux disciplines proposés.

« L'écologisme est une idéologie basée sur l'observation de la nécessité de respecter l'environnement, au besoin en mettant en œuvre des méthodes et des actions pour sa protection, sa préservation ou sa restauration. »

L'Asseve est structuré en trois pôles :

- Un club de « Raid-Multisport » : Affilié à la F.F.TRI.p2 à p5
- Des stages aventures-sports-natures pour les groupes : familles / scolaire / centre de loisir / A.C.M.....p6 à p12
- D'un lieu d'accueil en pleine nature : le bivouac du Repos des Bois : scolaire / centre de loisir / A.C.M.....p13 à p18

II) Le Club

L'Asseve est affilié à la fédération française de triathlon est possède un pôle de raid multisport.

Le raid multisport est la discipline enchaînée qui présente le plus de diversité et de liberté. Aucun format n'est imposé ni au niveau des activités et de leur enchaînement, ni au niveau de la distance. Le raid consiste à enchaîner au minimum trois sports de nature différents ou deux activités linéaires et un atelier, le tout non motorisé et sur terrain naturel varié.

L'Asseve propose plusieurs disciplines nature : **Course d'orientation (C.O) / Vélo Tout-Terrain (V.T.T) / Escalade et Escalarbre / Canoë-Kayak / Tir à l'Arc**

Objectifs éducatifs :

Pour chaque discipline il existe des objectifs éducatifs distincts :

C.O :

SAVOIR S'ORIENTER

- développer l'autonomie et la prise d'initiative, en apprenant à s'orienter dans un espace tout en décidant et choisissant son chemin librement ;
- expérimenter et s'adapter à des espaces inconnus tout en apprenant à connaître et respecter l'environnement ;
- maîtriser la lecture d'un plan simplifié ou d'une carte tout en se déplaçant ;
- échanger et discuter sur les choix d'itinéraire en respectant l'avis de chacun et en assumant les réussites et les erreurs ;
- apprendre à gérer ses émotions et gagner en confiance et en estime de soi.

V.T.T :

SAVOIR ROULER

- connaître et savoir appliquer les règles de conduite sur route et sur chemin (intervalles entre les vélos, règles d'arrêt, de croisement et de dépassement).
- Maîtrise du vélo : équilibre en roulant vite ou lentement et à l'arrêt ; sur terrain naturel varié ; contrôler sa trajectoire ; anticiper ; s'arrêter progressivement ou brutalement ; contourner ou franchir des obstacles ; adapter sa position en déplaçant son centre de gravité dans une montée, une descente ou lors d'un franchissement d'obstacle.
- Sensibilisation aux divers paysages rencontrés : relief, habitats, faune et flore ; capacité à s'orienter.
- Maîtrise des actions mécaniques de réparation primaire : entretien, réglage frein, changement chambre à air etc....

Tir à l'Arc :

SAVOIR TIRER

- Développer des comportements sécuritaires.
- Solliciter les ressources cognitives : prise d'informations (externes ou internes).
- Développer des compétences méthodologiques : rigueur, répétition, analyse, régulation.
- Connaissance de l'activité : les différentes parties de l'arc.
- Connaissance de soi : analyser les informations visuelles et proprioceptives.
- Connaissance liée à la sécurité : respect des consignes de sécurité.

Escalade et Escal'arbre :

SAVOIR GRIMPER

- capacités psychologiques (gestion des émotions, avoir confiance en soi et faire confiance à ses partenaires...) ;
- capacités mentales (anticipation, représentation, motivation) ;
- motricité (agilité, coordination, équilibre, dissociation, etc.) ;
- qualités physiques de force et de résistance ;
- assurer sa propre sécurité (savoir choisir et utiliser le matériel)
- savoir mettre en œuvre des techniques et méthodes d'évolution sur paroi
- assurer la sécurité de son ou ses partenaires (savoir assurer, communiquer).
- Connaissance physiologique et écologique sur les arbres et la forêt.

Canoë-Kayak :

SAVOIR NAVIGUER

- développer l'autonomie et la prise d'initiative, en apprenant à naviguer et à construire son déplacement librement, et en s'adaptant au fur et à mesure de son action ;
- expérimenter et s'adapter à un milieu inconnu tout en apprenant à connaître et respecter l'environnement ;
- progresser dans une utilisation optimale et cohérente des forces et contraintes du milieu pour être efficace dans le déplacement ;
- identifier et éviter les dangers objectifs, facilitant une pratique ultérieure autonome ;
- se responsabiliser et assurer sa propre sécurité et celle des autres ;
- apprendre à gérer ses émotions, gagner en confiance et estime de soi.

Raid :

SAVOIR ENCHAINER

- Tous les objectifs éducatifs des disciplines qui le composent.
- Savoir combiner et enchaîner différentes activités
- Développer sa polyvalence et sa faculté d'adaptation.

Les pratiques enchaînées, recherchées pour leur variété et leur caractère ludique, ne constituent pas une simple juxtaposition de disciplines. Ce sont des sports à part entière qui ont leur propre stratégie et qui apporte une cohérence éducative.

Moyen pédagogique :

Le club s'organise pour mettre en place les moyens qui lui permettent de réaliser ces objectifs éducatifs.

- **Cohésion des groupes** : en fonction de leurs caractéristiques physiologiques et psychologiques :

Nous avons 2 groupes de travail au sein du club. Ils ne sont pas figés et peuvent s'entremêler :

Groupe 1 :

10-11 ans pupilles ET 12-13 ans benjamins. Durée maximal d'effort par hebdomadaire < 4h.
1 à 2 séances hebdomadaires, dont une C.O fixe.

Groupe 2 :

14-15 ans minimes ET 16-17 ans cadets. < 8h *Durée d'effort basé sur l'étude de la F.F.TRI : Synthèse – Etude impact raid jeunes*
2 à 4 séances hebdomadaires, dont une C.O fixe.

Un troisième groupe est en phase de réflexion : 6-7 ans mini poussins ET 8-9 ans poussins.

- **Ressources humaines** : compétente, motivé, bienveillante.

-1 Educateur Diplômé : BPJEPS A.A.N avec *UCC Triathlon / CQP Grimpe d'Arbre / CQP Tir à l'Arc*

-3 Bénévoles : Les bénévoles encadrant sont sélectionnés en fonction de leur expérience pédagogique et sportive.

Le bulletin N°2 du casier judiciaire est demandé.

+Des éducateurs prestataires : pour les sports qui nécessitent un diplôme spécifique non acquis par notre équipe.

Les éducateurs doivent proposer des séances adaptées au niveau du groupe en suivant les principes de :

Charge de travail / spécificité / réversibilité / individualité.

Il doit être en mesure d'accompagner ses séances de données scientifiques ayant pour but d'améliorer la pratique des jeunes mais aussi de développer leurs curiosités sur l'environnement de la discipline.

- **Matériel** : Chaque discipline est assistée d'un équipement adapté et respectant les normes de l'activité. Le jugement de l'examineur sur l'importance de l'anomalie de l'EPI est basé sur des critères objectifs et sur la formation spécifique qu'il a reçue.
- **Finances** : Cotisations / Subvention / Mécénat / Dons
- **Installations spécifiques** : Espace nature variés répondant au besoin de chaque discipline et conventionné avec la commune de Monistrol sur Loire.
- **Développement** : Le développement du club sera limité 40 jeunes ; au bénéfice du développement de la qualité de l'enseignement. Les bénéfices seront réinvestis dans la formation des éducateurs et des bénévoles, dans l'achat d'un matériel de qualité et dans la baisse du coût des stages et des déplacements.

Nota Bene : Si un enfant ressent un coup de cœur pour une discipline précise, il est poussé à trouver un club unisport qui puisse lui permettre de s'épanouir dans sa discipline.

III) Les Stages Aventures Sports-Natures

Présentation des stages,

Sur tous les séjours organisés par L' ASSEVE, les priorités sont les suivantes :

- ✓ Préserver la sécurité physique, morale et affective de chacun.
- ✓ Prendre en compte l'enfant comme un individu à part entière.
 - ✓ Développer le vivre ensemble.
 - ✓ Développer l'autonomie.
 - ✓ Favoriser la découverte.
 - ✓ Préserver l'environnement.

- **STAGES Itinérance V.T.T (4 à 5 jours)**

Évoluer sur tout type de terrain en s'adaptant à un environnement changeant et incertain est une motivation pour le pratiquant d'une activité sportive de plein air. Varier les modes de déplacement pour parcourir différents milieux stimule le pratiquant multisport.

En passant d'une logique juxtaposée d'activités à une approche enchaînée, contextualité avec un objectif d'itinérance, l'engagement de la motricité du pratiquant va prendre une autre dimension :

- ✓ dans le rapport à l'espace : lecture de l'environnement, décodage de l'information, choix stratégiques, utilisation des supports de l'organisation : carnet de route.
- ✓ dans le rapport aux autres : coopération, entraide, stratégie, organisation (en particulier grâce à l'introduction de la notion de challenge collectif) ;
- ✓ dans le rapport au risque : évolution en autonomie, responsabilisation, gestion des émotions, respect des consignes de sécurité ;
- ✓ dans le rapport au temps : gestion de l'effort, stratégie ;
- ✓ dans le rapport au matériel : connaissance des supports de déplacement (kayak, vélo, roller, etc.), capacité de manipulation, gestion du matériel personnel ;
- ✓ dans le rapport au corps : gestion de l'effort, dimension énergétique, espace sensoriel, etc.

L'itinérance sur plusieurs jours avec des bivouacs est une composante importante du multisport de nature. C'est surtout un moment fort dans la vie sportive des jeunes. C'est également l'opportunité de vivre en groupe vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui suppose d'apprendre à vivre ensemble et de respecter des règles communes de fonctionnement.

- **STAGES Grimpeur d'Arbre Autonome (4 à 5 jours)**

Une initiation à la grimpe d'arbre suffit à prendre conscience de l'individu vivant sur lequel l'activité se déroule. Le stage sur plusieurs jours permet l'éclosion d'une vraie relation entre l'arbre et le pratiquant. Relation qu'il pourra par la suite, juxtaposer vers l'ensemble du règne végétale.

Objectifs pédagogique :

- ✓ Acquérir l'autonomie nécessaire pour grimper et se déplacer dans les arbres en toute sécurité.
 - ✓ Savoir utiliser le matériel de grimpe adapté à l'arbre.
 - ✓ Connaître la résistance des arbres et leur biomécanique.
 - ✓ Limiter son impact dans l'environnement.
 - ✓ Apprendre la physiologie de base de l'arbre.

L'équipe d'encadrement,

L'équipe d'encadrement est dirigée par Pontvianne Alban, Moniteur Sport-Nature Diplôme, et de ressources bénévoles compétentes.

Les bénévoles encadrant sont sélectionnés en fonction de leur expérience pédagogique et sportive.

Le bulletin N°2 du casier judiciaire est demandé.

L'objectif étant que tout le monde collabore et qu'il y ait une équipe unie, dans un seul but, faire passer le meilleur séjour possible aux enfants.

Règles de vie,

Tout enfant, sur les stages, aura connaissance des règles de vie lors de son arrivée sur le séjour. Pour être comprises et respectées par tous, ces règles de vie sont déterminées avant les premières activités.

Tout conflit nécessitant l'intervention d'un responsable ne doit pas être sous-estimé et sera, au contraire, suivi. Le responsable sera garant de la loi et de la sécurité de l'enfant. En cas de non-respect des règles de sécurité, le responsable doit réagir en conséquence.

Le tabac est strictement interdit sur le lieu d'accueil, comme dans tout lieu public. Concernant les jeunes fumeurs, un dialogue avec l'équipe sera préconisé. Les encadrants sont autorisés à fumer, hors de la vue des enfants, dans un lieu spécifique et en dehors des heures d'activités, lors de leurs temps de pause.

La consommation d'alcool pour les mineurs est interdite. Nous rappelons que l'état d'ébriété sur le lieu de travail est interdit par la loi, les encadrants sont donc tenus d'être aptes à intervenir à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit.

La drogue, sous toute forme est interdite et entraînera un renvoi du stage (enfant ou animateur).

Sexe : Le flirt est toléré, mais ceci ne doit ni mettre en danger l'équilibre ou l'intégrité d'une personne, ni gêner le déroulement du séjour. Les encadrants devront rester vigilants sur les rapprochements entre mineurs pour les guider, les conseiller ou les avertir des dangers. Toute relation sexuelle entre mineur est interdite sur le séjour, ce n'est pas le lieu approprié.

Le téléphone : Lors de l'élaboration des règles de vie avec les enfants le sujet des téléphones est abordé, et la décision concernant le fonctionnement sera prise en groupe (enfant, animateurs et directeur). Le téléphone reste toutefois interdit pendant les temps d'activités, veillées et repas.

Les objets de valeurs : amenés par les enfants sur le séjour sont sous leur responsabilité. L'Asseve se décharge de toute responsabilité concernant les pertes, casses et vol « sauf si l'enfant nous les confie ». Si un vol est cependant avéré, et qu'il y a des preuves de celui-ci, l'enfant coupable sera susceptible d'être renvoyé du séjour.

Photo/Vidéo : /droit à l'image/Facebook... : Les parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants soient pris en photo ou vidéo doivent remplir et signer le document qui interdit la prise et la diffusion de l'image de leurs enfants.

Objectifs pédagogiques et moyens du séjour,

En plus des objectifs liée aux activités, détaillé dans la partie « club ». La vie en collectivité apporte toute une gamme d'intention éducative supplémentaire :

Intention éducative 1 : Durant le séjour, le participant fait preuve de respect et de tolérance			
Obj 1 : Respecter les locaux, le centre et le matériel mis à disposition.	Obj 2 : Respecter le rythme de chacun des participants. Comme un individu à part entière.	Obj 3 : Favoriser les interactions entre les enfants d'âges, de sexes, de milieux sociaux et centre d'intérêt différents.	Obj 4 : Préserver son environnement.
Moyens - Après chaque activité, les enfants et les animateurs rangent ensemble les salles et la matériel utilisé. - Pour les repas, les enfants auront la charge de débarrasser leurs vaisselles et de nettoyer leurs tables après leurs passages si nécessaire, sous la surveillance, les éventuelles explications et l'aide de l'équipe pédagogique. - L'équipe pédagogique sensibilisera les enfants à l'importance de respecter l'environnement qui les entoure surtout avec le cadre ou nous sommes. - Un affichage ludique est mis en place pour inciter les enfants à faire attentions aux lumières, la consommation d'eau, la propreté, le tri sélectif etc... - Le nettoyage de l'extérieur après le gouter et les barbecues est aussi fait en collectif.	Moyens - Des temps « calmes » seront mis en place à plusieurs moments clef de la journée pour permettre aux enfants de récupérer s'ils en ressentent le besoin - Un enfant qui ne veut pas participer à une activité / veillée car il est fatigué ne se verra en aucun cas obligé d'y participer. L'équipe fera tout ce qui est possible pour que l'enfant puisse se reposer. - Les horaires de coucher pour les pré-ados seront établis après une discussion avec eux le premier jour.	Moyens - Le nombre d'enfants par chambre va de 3 à 5 enfants. - Lors des activités liés à leurs « stages » les enfants seront mélangés (sexe, âge, etc..) - Lorsqu'ils ne sont pas dans leurs « stages » des activités /veillées par tranche d'âge mais aussi inter-âge seront proposées par l'équipe d'animation. - Des lieux d'activités seront communs à tout le monde. - Le séjour accueil des enfants de tout milieu social. - Les enfants sont libres de se mélanger et de s'asseoir avec qui ils veulent au moment du repas.	Moyens - Mettre en place le tri sélectif avec les enfants sous forme de discussion et de création d'outils de sensibilisation (affiches, poubelles, etc...) - Un affichage ludique pour éviter le gaspillage sera mis en place. - Lors des activités extérieures l'équipe d'animation veillera à sensibiliser les enfants sur la faune et la flore qui nous entoure et expliquera l'importance de la respecter. Si pique-nique ou gouter à l'extérieur des poubelles pour tous les déchets seront mis à dispositions aux enfants. - La Frise du réchauffement climatique, sera une activité proposée aux volontaires pour décortiquer la complexité de ce phénomène. Causes / Conséquences / Solutions.

Les enfants devront faire un « état des lieux » de leurs chambres à l'arrivée/départ, pour prendre conscience de l'intérêt de rendre la chambre dans le même état qu'elle était au départ.			
--	--	--	--

Intention éducative 2 : Durant le séjour le participant aura la possibilité de faire des choix personnels : autonomie		
Obj 1 : Permettre aux participants d'être acteurs de leur séjour	Obj 2 : Responsabiliser les enfants dans la gestion des tâches de la vie quotidienne	Obj 3 : Valoriser et accompagner les participants dans leurs projets
Moyens - Les enfants auront la possibilité de transmettre leurs vœux d'activités / veillées à l'équipe d'animation par le biais de différents systèmes (Boite à idée, forum, discussions etc.) Ils auront aussi la possibilité de choisir leurs activités (hors stage) et veillées lorsqu'il y en aura plusieurs de proposées. - Chaque jour, des « temps libre » seront organisés, cela permet aux enfants de faire le choix d'être encadrés sur une activité informelle avec des animateurs, ou de joueur en autonomie, toujours sous la surveillance d'adulte. - Certaines règles comme l'heure du coucher, téléphone portable, bonbons etc... seront discutées et établies avec eux, lors du 1^{er} jour du stage (notamment pour les pré-ado).. - Les enfants choisissent leur répartition dans les chambres lors de leur arrivée. Ceux qui restent plus d'une semaine ont la possibilité de changer de chambre le dimanche suivant. - Les enfants qui ne voudraient pas ou ne plus participer à un jeu ont la possibilité de basculer sur une autre activité, dans la mesure du possible (si l'encadrement et la sécurité d'aucun des participants n'est mise en cause par ce changement).	Moyens - Le rangement des chambres sera contrôlé. - Les gestes de la vie quotidienne seront supervisés et faits, avec l'aide des responsables (seulement supervisés pour les pré-ados). Ils seront aussi récompensés par un système qui favorisera la meilleure des chambres (sur le point de vue du rangement), chaque jour. - Les tâches de la vie quotidienne (rangement des salles, nettoyage des tables etc.) seront en partis réalisées régulièrement par les enfants.	Moyens. - Les éducateurs seront continuellement à l'écoute des enfants et veilleront à les soutenir et apporter des réponses à leurs interrogations projet. - Des temps de discussion sous forme de forum avec tout le monde (enfant, animateurs et directeur) auront lieu au minimum tous les 3 jours. - Les prés-ados volontaires auront la possibilité de « gérer » un budget, notamment pour les taches de la vie commune (exemple : course)

La vie quotidienne,

Les chambres (ou tente) :

Nous nous efforcerons de faire en sorte que les enfants d'une chambre soit à peu près du même âge. Les enfants sont libres de constituer leurs chambres. Celles-ci sont personnelles, aucun autre enfant ne doit y rentrer.

L'éducateur veille à installer un climat serein dans la chambre dont il est responsable. Il demande collectivement aux enfants de tenir une chambre rangée et propre. Les enfants ont, à leur disposition, des rangements pour y ranger leurs affaires personnelles.

Les animateurs et les directeurs sont tenus aux mêmes règles, à titre d'exemple. De plus, c'est aussi une marque de respect pour le personnel technique qui effectuera le ménage (nettoyage du sol) dans le couloir et les chambres chaque matin.

L'hygiène corporelle :

La toilette personnelle et quotidienne est obligatoire. L'enfant est responsabilisé sur ce point : pour y penser et pour la faire seul. Cela passe par un brossage des dents après chaque repas, une toilette du matin, une douche par jour, un lavage des mains avant et après chaque repas et chaque activité.

Les repas :

Un système ludique de comptage est mis en place pour que l'équipe puisse s'assurer que tous les enfants sont venus se restaurer notamment pour le petit dej.

Ils le prennent ensemble ou avec les adultes, selon le désir de placement du moment des enfants. Les adultes seront répartis pour avoir une présence bienveillante et active. Rappelons que le repas donne à éducateur l'occasion d'exercer un rôle social « suggérer le calme, limiter les déplacements, favoriser les échanges) et éducatif (goûter aux aliments que l'on ne connaît pas, équilibrer son repas, prendre le temps de manger). L'enfant est sensibilisé à l'importance du repas mais on ne le force pas à finir son assiette ni à goûter à un aliment. On veillera cependant à ce qu'il ait l'apport énergétique nécessaire à la pratique d'activités. Si cas contraire, les responsables en seront tenus informés et une discussion aura lieu avec eux pour trouver des solutions.

Notre volonté est aussi de permettre aux enfants une autonomie à la mesure de leurs âges, et la participation aux tâches ménagères en fait intégralement partie. Débarrassage et nettoyage de la table, se servir seul, manger à sa vitesse de croisière, partager avec ses camarades ect... seront des gestes que l'éducateur tentera de faire acquérir aux enfants.

Le réveil et le repos :

L'organisation du réveil est fondée sur le respect du sommeil et des rythmes individuels. Tout réveil collectif à heure fixe est proscrit (sauf le jour du convoyage retour), mais des plages horaires sont imposées pour garder une structure organisationnelle. Les pratiques du réveil individualisé et du petit déjeuner échelonné seront mis en place. Les jeunes se lèvent lorsqu'ils sont éveillés et ne souhaitent plus dormir (à partir de 7h30). Des éducateurs seront disponibles dans les différents lieux fréquentés par les enfants ou les jeunes : chambres, salles de réveil, réfectoire... pour les accueillir et veiller au respect du sommeil d'autrui. Cette préparation des postes s'effectuera la veille, pendant la réunion.

Le coucher :

Un temps calme pour les jeunes et un temps libre pour les préados seront organisés chaque soir après la veillée, pour que les enfants puissent se relaxer avant d'aller se coucher.

Chaque éducateur s'occupe du coucher de ses chambres en veillant à ce que chaque coucher dure 30 minutes maximum. C'est un moment essentiel : retour au calme après une journée d'excitation, retour à un petit groupe favorisant la discussion et l'échange, conversation privilégiées avec les éducateurs. C'est à ce moment que l'enfant peut faire un retour sur sa journée, sur son séjour, faire des propositions pour les autres jours, exprimer ses joies et ses déceptions...

Après le coucher, les éducateurs se retrouvent pour la réunion quotidienne. Un éducateur reste dans le couloir pour veiller au maintien du calme.

Les temps calmes :

Il y aura plusieurs temps calmes durant la journée (entre le réveil et le petit-déj, après le repas du midi, et le soir entre la veillée et le coucher). Cependant, le plus important et le plus long sera celui après le repas du midi. Le temps de digestion nécessite un certain calme. C'est aussi le milieu de journée où le besoin de récupération se fait sentir. Les adultes le vérifieront en assurant une présence.

L'argent de poche :

Pour rester dans un cadre égalitaire entre les enfants, l'argent de poche est limité à un maximum de 20€. Les organisateurs peuvent également veiller à « réguler » les dépenses des enfants (ne pas tout dépenser le premier jour...).

Le relationnel sur le séjour,

L'équipe doit veiller à pouvoir répondre à toutes les questions, avoir un œil bienveillant sur le séjour des enfants. L'adulte doit surveiller son langage, et son comportement. Il doit veiller à se positionner en tant qu'adulte face aux enfants. Il doit également veiller à garder une distance morale et physique sans ambiguïté avec les enfants : pas d'échange, de câlins déplacés, de numéros de téléphone et d'ajout sur les réseaux sociaux.

L'encadrant est un référent d'autorité, il doit veiller au respect par les enfants et respecter lui-même le cadre et les règles de vie du séjour. Il peut poser des sanctions si les règles ne sont pas respectées par l'enfant, mais il devra toujours veiller à ce que cette sanction soit « réparatrice » et éducative. L'enfant devra réparer son erreur en participant à une tâche de la vie collective du séjour. La sanction doit permettre à l'enfant de réintégrer le groupe dont il s'exclue par la transgression des règles de vie du groupe.

L'enfant devra respecter les règles du séjour et les adultes du stage. L'enfant « n'obéit pas à l'adulte parce que c'est l'adulte » mais parce qu'un cadre de vie en collectivité a été imposé pour le respect de l'ensemble des participants adulte comme enfant, animateur comme personnel technique. L'adulte devra toujours veiller à être juste vis-à-vis des enfants, en s'appuyant sur les règles de vie en collectivité, être à l'écoute de leurs besoins et de leurs envies, et assurer leur sécurité en toute circonstance.

La mixité est très importante dans nos stages mais elle s'arrête aux portes de la vie quotidienne. Les chambres et sanitaires enfants ne sont pas mixtes et restent exclusives à leurs occupants. Ils bénéficieront de salles d'activités communes où les enfants pourront se retrouver. Les enfants doivent avoir des relations respectueuses qui ne discriminent pas les autres enfants. Ils doivent également respecter les locaux et le matériel. La violence est sanctionnée, qu'elle soit physique ou verbale.

L'encadrant devra également gérer les relations des enfants avec leurs parents. Les enfants ont accès à un téléphone sur le séjour à heures fixes. Les familles peuvent également joindre les enfants à heures fixes (18h-19h00). L'encadrant devra inciter les plus jeunes à passer au moins un coup de téléphone à leur famille durant la semaine. Les appels téléphoniques sont importants, mais dans une certaine mesure : un enfant qui passe trop de temps au téléphone avec sa famille ne facilite pas son intégration et son adaptation au groupe.

Une conversation WhatsApp est tenue quotidiennement : chaque jour, une actualité et une galerie photo seront mis en ligne pour que les parents et responsables puissent avoir une idée du déroulé de la journée. L'encadrant reste disponible à toute demande de la part des familles pendant les périodes calmes.

Evaluation du séjour,

Afin de toujours améliorer les stages des enfants, il convient de mettre en œuvre des outils d'évaluation pour les parents, les enfants et les encadrants avant, pendant et après le séjour ; cela pour mesurer l'écart entre le projet et le terrain.

Les enfants ont un temps en fin de stage pour s'exprimer sur leur ressenti et leurs attentes.

L'équipe fait un bilan du séjour, en se basant sur son expérience, son ressenti, les faits marquants et les retours des enfants, à la sortie du séjour.

Les parents peuvent faire un retour par mail sur les bons et mauvais points du stage.

Pour évaluer le projet pédagogique et voir son application réelle sur le terrain, il nous suffira de reprendre un par un les moyens qui ont découlé des intentions éducatives et des objectifs, et de voir si ces moyens concrets ont été mis en place sur le terrain ou non. Le but étant bien évidemment d'avoir 100% des moyens mis en place.

IV) Le bivouac du Repos des Bois

Le Bivouac Repos des Bois est un espace d'accueil de groupe en pleine forêt. Il est aménagé et sécurisé mais il reste le plus vierge possible pour proposer aux groupes une réelle expérience d'immersion en milieu sauvage.

Les séjours durent entre 1 et 3 jours soit 1 à 2 nuits pour 8 ou 16 personnes. Les couchages peuvent être en tente (tipi) ou directement en hamac dans les arbres (jusqu'à 17m de haut). Pour la grimpe dans les arbres, les participants sont totalement sécurisés et l'ascension ne nécessite aucune condition physique particulière.

Le petit déjeuner, l'eau et les sanitaires sont disponibles sur place. Le repas du soir est à la charge du groupe sauf pour les séjours longs où un traiteur rejoint l'équipe.

Le séjour est entièrement façonnable en fonction des besoins et des envies des groupes accueillis. Le programme est établi en amont du séjour avec plusieurs activités, à disposition : *Veillé : Feu de camp + Jeux de société + Chamallow / C.O / Tir à l'Arc / Grimpe d'Arbre / Jeux en Bois / Pose de caméra de capture / Observation : jumelle et loupe / Projection film ou documentaire sur la forêt.*

Des orientations pédagogiques, découlent de ces activités. Les objectifs de chaque séjour sont établis en fonction du projet pédagogique co-réaliser avec le groupe en visite (SCOLAIRE/ A.C.M / M.J.C)

La liste suivante, non exhaustive, fait état des possibilités éducatives qu'offre l'activité.

- ✓ Education physique et sportive
- ✓ Sciences expérimentales et technologie
- ✓ Culture humaniste
- ✓ Instruction civique et morale
- ✓ Développement durable
- ✓ Les outils pour approfondir les séances
- ✓ Les différents types d'évaluation

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

« Faire de l'activité physique et sportive, un enjeu éducatif fort pour l'enfant, un enjeu de santé, d'épanouissement global, d'apprentissage de la vie associative, de capacité à prendre et à assumer des responsabilités, d'agir donc avec de plus en plus d'autonomie et en développant une conscience citoyenne. »

Extrait de la convention de partenariat IA et l'USEP 25 pour l'EPS à l'école.

« Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). »

Extrait du CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS – PROGRAMME DU CE2, DU CM1 ET DU CM2, hors-série n° 3 du 19 juin 2008

Adapter ses déplacements à différents types d'environnements
Maîtriser son corps dans l'espace.
Développer des capacités motrices.
Gestion de l'équilibre
Progression verticale
Recherche d'appuis
Observation du chemin de grimpe
Coordination des mouvements lors de l'ascension, de la course, du tir.

Mieux connaître et respecter son corps
Échauffements/ étirements
Gestion de la hauteur avec des techniques autogérées.
Adaptation des séances et des ateliers aux possibilités de chacun.
Solliciter les ressources cognitives : prise d'informations (externes ou internes).

Coopérer
Établir un lien de confiance
Favoriser la communication
Faire confiance à l'autre
Ateliers d'ascension assurés par une tierce personne
Réalisation commune des nœuds (partager ses savoir-faire.)
Transmission des techniques, des différents savoirs entre élèves.
Séquences d'évaluation collectives
Exercices de mimes

Éduquer à la sécurité
Permettre une prise de risques mesurée
Éduquer à la responsabilité et à l'autonomie
Règles et consignes de sécurité
Offrir la possibilité d'assurer, de s'auto-assurer
S'orienter dans un espace tout en décidant et choisissant son chemin librement.
Se déplacer sur une branche
S'équiper soi même avant vérification par l'encadrant
Encocher une flèche.

Apprendre à s'exprimer devant les autres
Communiquer en équipe.
Présentations des règles de sécurité, de vie en milieu naturel ou des techniques par les élèves.
Echanger et discuter sur les choix d'itinéraire en respectant l'avis de chacun et en assumant les réussites et les erreurs.

Apprendre à se dépasser dans un cadre de réussite personnelle.
Trouver le goût de l'effort
Choix de la hauteur, et de la durée de l'effort
Objectifs atteignables pour chacun (hauteur des hamacs, choix d'une branche...)
Finir un parcours C.O avec une limite de temps.
Garder son calme fasse à la cible.
Adaptation des techniques en fonction des possibilités (systèmes d'assistance à l'ascension, hauteurs des ateliers.)

SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

« Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine.(...)Les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique.
Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures. En relation avec les enseignements de culture humaniste et d'instruction civique, ils apprennent à agir dans cette perspective. »

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS – PROGRAMME DU CE2, DU CM1 ET DU CM2 , hors-série n° 3 du 19 juin 2008

Comprendre le cycle des saisons et la topologie du terrain.

Observations sur le terrain des caractéristiques liées à chaque saison
Utilisation de l'arbre pour illustrer les phénomènes liés aux saisons ;
Expérimenter et s'adapter à des espaces inconnus tout en apprenant à reconnaître les spécificités de la saison.
Maîtriser la lecture d'un plan simplifié ou d'une carte tout en se déplaçant ;
Les différents types de sols.

Comprendre le rôle de la lumière pour les espèces végétales

Illustration de la photosynthèse dans l'arbre
Expériences / hypothèses sur des feuilles d'arbres privées de lumière
Mesure de la lumière en fonction des essences d'arbres à l'aide de posemètres
Observation de la stratégie de développement des branches, des jeunes pousses, des strates forestières.

La matière : comprendre le phénomène de décomposition et ses enjeux pour l'homme et la forêt

Récolte et étude d'une feuille à différents stades de décomposition
Récolte et observation des microorganismes et invertébrés du sol à la cime
Expériences et hypothèses sur la décomposition de différentes matières dans différentes situations
Analyse de la durée de vie des déchets, observations sur le terrain.
Implications des élèves dans la gestion des déchets liés à l'animation.
Pesage des déchets
Débats perchés

Comprendre le rôle de l'air pour les être vivants

Activités sur la respiration des végétaux
Le cycle du carbone
Mise en situation de la photosynthèse

Comprendre le fonctionnement de la photosynthèse

Observation des canaux ligneux de l'arbre
Écoute de la sève

Comprendre et observer le rôle de l'eau pour l'arbre

Expériences/ Hypothèses sur la transpiration des feuilles de l'arbre
Mise en situations du chemin d'une goutte d'eau dans l'arbre.

Comprendre le fonctionnement de l'écosystème de l'arbre
Comprendre la notion de chaîne alimentaire
Savoir expliquer le terme biodiversité

Activités d'observation et collectes des indices de présence animale
Définition du lien entre les espèces: nourriture, chasse et habitat.
Inventaires des espèces présentes dans un arbre, protocole de récolte des insectes.

Observer la diversité des arbres et en comprendre certains enjeux
Savoir identifier un arbre

Activités sensorielles sur la reconnaissance d'essence d'arbre.
Utilisation de clés de détermination selon différents critères.
Récolte de graines et d'échantillons.
Observations sur le terrain des différences et des similitudes.
Réalisation de fiches « portraits d'arbre. »

Comprendre le fonctionnement des différentes essences d'arbre
Observer les différents stades de croissance d'un arbre

Visite guidées des différentes parties d'un arbre
Voyage du sol à la cime
Observation des strates en forêt
Mime de la vie d'un arbre
Observation des différents stades de croissance d'un arbre

Identifier plusieurs insectes et les empruntes.
Comprendre la relation avec l'arbre
Respecter un protocole scientifique

Utilisation de boîtes loupes, binoculaires, parapluies japonais.
Observation de la répartition des petites bêtes selon les strates.
Explication sur le pistage lors d'une chasse à l'arc.

Comprendre la reproduction des arbres
Agir pour comprendre la nature

Observations, récoltes des organes reproducteurs selon différentes essences d'arbres.
Expériences de mise en situations des graines selon leurs modes de transport (zoochorie, hydrochorie, aérochorie.)
Plantation d'un arbre
Pose de mangeoires à oiseaux
Comptage d'espèces
Ramassage de déchets
Poses de panneaux didactiques

Comprendre et observer les conséquences de phénomènes polluants sur la nature
Comprendre et observer l'influence de l'homme sur son environnement

Recherche d'images dans l'arbre évoquant la nourriture, les utilisations du bois, l'aspect esthétique...
Observations des différents phénomènes « anti-polluant » des arbres en ville (réduction de la chaleur, filtre de l'eau et de l'air, anti-bruit...)
Récolte d'échantillons et observation d'arbres en milieu urbain et rural
Attitudes demandées aux élèves (silence, observations, respect...)
Observation des indices d'interventions humaines

Comprendre les différents rôles de l'arbre pour l'homme

Recherche d'images dans l'arbre évoquant le la nourriture, les utilisations du bois, l'aspect esthétique...

Observations des différents phénomènes « anti-polluant » des arbres en ville (réduction de la chaleur, filtre de l'eau et de l'air, anti-bruit...)

Recherche d'images dans l'arbre évoquant le la nourriture, les utilisations du bois, l'aspect esthétique...

Observations des différents phénomènes « anti-polluant » des arbres en ville (réduction de la chaleur, filtre de l'eau et de l'air, anti-bruit...)

CULTURE HUMANISTE

La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques.

Appréhender l'échelle du temps

Dendrochronologie, observation des cernes du bois

Estimer l'âge d'un être vivant

Imaginer la forme d'un être vivant dans l'avenir

Prendre conscience de la présence de l'arbre et de l'arc dans l'histoire de l'homme.

Lecture de textes

Présence des noms d'arbres dans les expressions, les noms de lieux

Les utilisations du bois, de l'arc, des cartes à travers les âges

Faire appel à sa créativité

Savoir utiliser les formes, les couleurs et les matières disponibles

Utilisation d'éléments naturels pour la création d'œuvres collectives ou individuelles (art nature).

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

« L'instruction civique et l'enseignement de la morale permettent à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. »

Comprendre et respecter des règles

Respect des consignes de sécurité
Attitude dans un milieu naturel

Se respecter et respecter les autres

Tolérance dans les niveaux de hauteurs atteints par chacun
Écoute de l'autre
Écoute de soi, respect de ses limites
Parcours C.O en équipe, réussite collective.

Apprendre à coopérer

Être complémentaire

Apprendre à donner son avis

Débats, jeux de rôle
Œuvres collectives
Mise en commun des éléments récoltés, des observations et des connaissances.

Comprendre la notion de risque

Assurer un autre élève
S'auto-assurer
Appliquer les consignes de sécurité du tir à l'arc.

Être acteur

Participation à l'installation et au rangement
Être maître de ses découvertes

Comprendre les raisons de la préservation de l'environnement:

Par le caractère émotionnel fort qu'elle procure l'activité renforce le lien avec la nature. L'enjeu étant d'abord de prendre du plaisir à être en contact avec le milieu naturel et de comprendre ensuite la nécessité pour l'homme de préserver ce patrimoine. Il s'agit là de comprendre pourquoi respecter l'environnement à différentes échelles, et de redéfinir la dépendance vitale de l'homme aux ces ressources naturelles.

Apprendre à respecter l'environnement:

Dès le démarrage d'une séance, le groupe s'engage dans une attitude et dans des actions concrètes de respect du milieu occupé. Le contenu des séances, les méthodes liées à l'installation des ateliers, les actions de préservations des sites apportent une meilleure connaissance des conséquences positives ou négatives de nos actes. Cette sensibilisation a pour but de proposer des solutions concrètes d'actions à la hauteur des possibilités de chacun.

V) Les précautions prises : Sécurité / Climat / Convention

LA SÉCURITÉ, UNE EXIGENCE

Le but du multisport est de donner l'opportunité aux jeunes de découvrir une variété de sports de nature. Néanmoins, la mise en place de l'offre doit se faire dans le respect des règles et usages garantissant avant tout la sécurité des pratiquants mais aussi une pratique sportive adaptée, durable, raisonnée. En somme : respectueuse de soi, des autres et de l'environnement.

Quelle que soit l'activité sportive, l'encadrant doit organiser et assurer la sécurité de ses pratiquants. Du fait des caractéristiques des lieux de pratique, l'encadrement des sports de nature nécessite une rigueur dans l'organisation et une prise en compte des différents éléments de sécurité. Ceci est d'autant plus vrai pour les activités en environnement spécifique, où l'évolution en sécurité est un axe majeur dans l'intervention de l'animateur.

Sécurité passive

La sécurité passive regroupe tout ce qui a trait aux connaissances et est mise en œuvre par l'encadrant sur le plan de la sécurité en direction des jeunes pratiquants. Elle est de la responsabilité de l'animateur.

Il s'agit de :

- ✓ concevoir des situations de pratique adaptées aux capacités des jeunes. La progression et l'apprentissage passent par des situations où il y a une tâche proposée correspondant à un niveau supérieur aux ressources du sujet, mais qui peut être atteint. En pédagogie c'est ce qu'on appelle le décalage optimal.
- ✓ reconnaître les zones d'évolution et vérifier les prévisions météorologiques pour s'assurer des bonnes conditions de pratique ;
- ✓ imposer ou fournir du matériel en bon état et respectant les normes en vigueur ; gestion et contrôle des E.P.I.
- ✓ disposer d'une trousse de premier secours et d'un moyen de communication en état de marche pour être en capacité d'alerter les secours rapidement.

Sécurité active

L'encadrant forme le pratiquant afin qu'il acquière les compétences nécessaires à la gestion de sa propre sécurité et qu'il puisse participer à celle des autres. Cet apprentissage doit être mis en place par l'animateur dans son offre sportive.

Il devra :

- ✓ apprendre aux jeunes à identifier les menaces et évaluer la prise de risque. L'objectif est de les rendre de plus en plus autonomes dans la gestion des risques ;
- ✓ donner des consignes d'organisation précises et s'assurer qu'elles sont bien comprises et respectées ;
- ✓ responsabiliser les jeunes, afin qu'ils respectent l'environnement d'évolution et les autres pratiquants.

Savoir adapter et éventuellement renoncer

C'est une règle d'or lorsque l'on encadre des activités sportives et en particulier les sports de nature.

Au regard du niveau réel des pratiquants, du temps d'activité ou des conditions météorologiques, il est souvent nécessaire d'adapter le programme prévu. Faire des choix, raccourcir ou annuler sont des mesures qui ne sont pas toujours évidentes à prendre mais qui permettent de garantir la pertinence de l'intervention auprès des jeunes pratiquants.

Pour éviter, sauf cas de force majeure, de trop devoir adapter, l'encadrant devra veiller à préparer au mieux son intervention avec une bonne connaissance des activités, des sites de pratique et des caractéristiques des jeunes encadrés. La préparation passe par l'anticipation de solutions de replis qui doivent, si besoin, se substituer au projet initial.

CONDITIONS CLIMATIQUES

En dehors de leur version « indoor », comme l'escalade sur une structure artificielle ou le tir à l'arc en salle, les sports de nature sont soumis à une forte influence des conditions météorologiques. **L'environnement et le milieu de pratique peuvent devenir dangereux et impacter le déroulement des activités.** L'incidence va d'une diminution du confort de pratique (froid, humidité), à des situations critiques et dangereuses où la sécurité et l'intégrité des pratiquants ne sont plus assurées.

Pour éviter de se retrouver dans ces situations, quelques précautions sont prises en amont de la séance :

- ✓ intégrer les prévisions météorologiques dans la conception de la séance, à l'aide de différents sites spécialisés permettant d'avoir des prévisions calculées avec différents modèles mathématiques ;
- ✓ vérifier que la zone d'évolution n'est pas concernée par une alerte relative aux phénomènes dangereux ;
- ✓ connaître les incidences météorologiques spécifiques aux activités : risque de crues, d'orages, d'avalanches, de très basses ou inversement de très hautes températures, vents violents ;
- ✓ exiger un équipement individuel adapté (vêtements) et prévoir un « fond de sac » permettant de faire face (moyen de communication, couverture de survie, ravitaillement) ;
- ✓ ajuster le programme et basculer sur un plan de repli, prévu et repéré en amont ;
- ✓ enfin savoir renoncer si les conditions ne permettent pas d'assurer une pratique en toute sécurité.

ACCÈS AUX ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES

Selon l'article L311-1 du Code du sport, « les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains ou des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux ». L'accès et la pérennisation des lieux de pratique sont des enjeux essentiels pour mettre en place une offre multisport durable. Le législateur a donné la compétence de gestion des sports de nature aux conseils départementaux en instaurant la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) chargée de mettre en œuvre les plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI). Les sites de pratique inscrits dans les PDESI sont de ce fait plus accessibles, car mieux identifiés et entretenus.

Se renseigner sur les modalités d'accès aux sites de pratique et obtenir les autorisations nécessaires, c'est éviter d'éventuels conflits d'usage avec les propriétaires fonciers (privés ou publics), les gestionnaires d'espaces naturels (Office national des forêts, Voies navigables de France...), les associations de protection de l'environnement, les autres usagers (pêcheurs, chasseurs) ou même d'autres pratiquants sportifs. C'est pourquoi tous nos sites sont conventionnés avec le législateur en vigueur.

Le multisport, c'est l'opportunité de sensibiliser et éduquer les jeunes sportifs à suivre une attitude attentionnée. Le développement des sports de nature impose un respect de l'environnement, des infrastructures et des réglementations de protection, les comportements respectueux contribuent à préserver un milieu sensible et fragile.

VI) Les valeurs

De tout temps, le raid multisport et la F.F.TRI prônent des valeurs humaines et collectives :

- La convivialité
- La cohésion
- L'esprit d'équipe et l'entraide
- L'unité
- La simplicité
- Le dépassement de soi
- Le fair-play
- Le plaisir.

L'Asseve complète cette liste par des valeurs qui lui semble essentiel dans les sports de nature :

Indépendance : Comme source d'autonomie. Une non-dépendance à autrui pour des relations plus saines et pour une liberté de choix plus grande.

Curiosité : Comme désir d'apprendre. Source d'éveil et d'intérêt pour le monde.

Finesse : Comme esprit perspicace, subtile, et pénétrant capable de discernement.

Bienveillance : Comme soucis et intérêt pour le bien être d'autrui.

Courage : Comme capacité à avancer dans la douleur, le doute, et toutes formes de difficulté.

Le dépassement de soi : Comme exploration du champ des possibles en dehors de ce qui nous semble être nos limites.

La connaissance de soi : Comme sondage introspectif de ses objectifs, convictions, doutes, peurs ou comme capacité à anticiper nos réactions face à une situation pour mieux l'appréhender.

La communication : Comme utilisation maîtrisée et consciente des mots. Pour une capacité à décrire son état émotionnel et éviter les conflits de mauvaise interprétation.

Amour propre : Comme image positive et valorisante de sa propre condition au-delà du jugement extérieur.

Le non effacement : Comme revendication du droit d'être et du droit à la poursuite du bonheur.

Discernement : Comme courage de changer ce qui peut l'être, accepter avec sérénité ce qui ne peut pas et posséder le discernement nécessaire pour faire la différence entre les deux.

L'adaptation : Comme capacité à changer en fonction des modifications de notre environnement.

Chaque discipline est aussi réalisé dans le but de développer l'écologisme chez son pratiquant.

« L'écologisme est une idéologie basée sur l'observation de la nécessité de respecter l'environnement, au besoin en mettant en œuvre des méthodes et des actions pour sa protection, sa préservation ou sa restauration. »

« Loin de rejeter la modernité, l'écologisme cherche à conserver les bénéfices du progrès technique, mais en limitant les nuisances de la société industrielle pour l'homme et pour son environnement. »

Développer la pratique multisport de nature chez les jeunes

Pôle ressources National, Sports Nature

<https://www.sportsdenature.gouv.fr/>

Syndrome du manque de nature.

Du besoin vital de nature à la prescription de sorties Réseau école et nature,

2013 [doc.sportsdenature.gouv.fr/index.php?lvl=notice_display&id=2023](https://www.sportsdenature.gouv.fr/index.php?lvl=notice_display&id=2023)

Accompagner les groupements d'employeurs associatifs : sport, animation, éducation populaire Collectif.

Agence de valorisation des initiatives socioéconomiques ; Ministère des Sports, 2011

www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20150901/avise-guidege-maj-finale.pdf

Tout savoir sur les accueils collectifs de mineurs Ministère de l'Éducation nationale

www.jeunes.gouv.fr/interministeriel/loisirs/vacances/article/accueils-collectifs-de-mineurs-acm

Centre de formation (EFGA) situé dans le Gâtinais Français – Forêt de Fontainebleau (Sud Ile-de France – Yonne)

<https://profil-evasion.com/formation-au-cqp-educateur-de-grimpe-d-arbres/>

